



COP22: EVÉNEMENT

Dégâts sur l'environnement

La lourde facture économique

• L'équivalent de 3,5 points PIB par an, estime la Banque mondiale

• 20% de la population urbaine non couverts par la collecte des déchets

LA dégradation de l'environnement a un coût astronomique: 3,52% du PIB à 33 milliards de dirhams. Les dégâts causés par les émissions de gaz à effet de serre à l'environnement global sont estimés à 1,62% du PIB.

Ce sont là les principaux résultats de l'étude présentée hier, mercredi 9 novembre, à Marrakech par la Banque mondiale sur «Le coût de la dégrada-

Coût de la dégradation de l'environnement		
	Valeur moyenne (Milliards de DH)	Valeur moyenne (% du PIB)
Eau	11,7	1,26
Air	9,7	1,05
Sols	5	0,54
Déchets (y compris déchets dangereux)	3,7	0,4
Littoral	2,5	0,27
Forêts	0	0
Coût pour la société marocaine	32,5	3,52
Emissions carbone	15	1,62
Coût pour l'environnement global	15	1,62

Source: Banque mondiale

Elle seule, la pollution de l'eau coûte 11,7 milliards de dirhams, représentant 1,26% du PIB. Elle est suivie par la pollution de l'air et des sols avec respectivement 1,05% et 0,54% du PIB

tion de l'environnement au Maroc. Ces résultats montrent que les impacts de cette dégradation à l'échelle nationale seraient deux fois plus importants qu'à l'échelle mondiale.

Comme cela a été relevé dans une précédente étude en 2000, l'eau et l'air présentent les défis les plus importants. La pollution de l'eau qui coûte 1,26% du PIB constitue la première source de dégradation de l'environnement, suivie par la pollution de l'air (1,05% du PIB). Ce qui renvoie à l'urgence de mesures pour préserver les ressources hydriques en limitant la surexploitation des eaux souterraines et le déversement des eaux industrielles non épurées dans les cours d'eau. La pollution de l'air nécessite également une attention particulière surtout dans les grandes villes comme Casablanca, Marrakech et Tanger (voir article page 4).

La dégradation des sols a aussi un coût important: près de 5 milliards de dirhams, représentant 0,54% du PIB. Elle affecte les terres agricoles à travers l'érosion et la salinisation des surfaces irriguées. Elle a également un impact sur les terres de parcours, à cause du défrichement, de la désertification. La dégradation du sol se traduit par une perte de production agricole, de la biodiversité, la baisse de la séquestration du carbone ainsi que par l'envasement des barrages.

Les auteurs de l'étude ont également analysé les dégâts induits par les déchets (0,4% du PIB). L'amélioration de la gestion des déchets municipaux a réduit de moitié les dommages causés à l'environnement entre 2000 et 2014. Mais le système de collecte ne touche pas 20% de la population urbaine et 80% de la population rurale. Cela s'explique par le retard pris par le programme des déchets ménagers et assimilés. De même, la part des déchets mis en décharge contrôlée devait passer à 55% en 2015 alors que le taux ne dépasse pas 44% actuellement.

Les insuffisances portent aussi sur le faible taux de recyclage et l'absence de compostage puisque, depuis 2000, les unités de compostage installées dans les années 60 ont fermé leurs portes pour des raisons techniques et économiques.

Aujourd'hui, 56% des déchets générés en milieu urbain sont déversés dans des décharges non contrôlées et dépotoirs. Ils polluent les eaux souterraines, dégagent du méthane, déprécient des terrains agricoles ou urbains et affectent négativement la santé.

La récupération du méthane par exemple aurait permis de produire de l'électricité (comme c'est le cas pour les routes dans la ville de Fès qui sont actuellement éclairées à 30% grâce aux déchets ménagers). Le potentiel d'électricité via le méthane récupéré des déchets organiques s'élèverait à 876 GWh pour une valeur de 847,7 millions de dirhams. En termes d'opportunités économiques, la faible valorisation des déchets constitue un manque à gagner important. Ainsi, le passage du taux de recyclage de 10 à 15% permettra un gain total de 204 millions de dirhams. La réalisation du taux de 15% tient à la mise en œuvre du programme des décharges contrôlées, des centres de tri et de valorisation des déchets. «Elle est liée aussi à la manière dont les travailleurs du secteur informel auront été impliqués dans ce processus en leur offrant de meilleurs revenus et de meilleures conditions d'hygiène», note la Banque mondiale. Surtout que la professionnalisation de la collecte et l'élimination des déchets ainsi que les filières de valorisation vont réduire le gisement d'ordures accessible au secteur informel. □

K. M.
→→→

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com



COP22: EVÉNEMENT

Pollution de l'air

Un petit village disparaît tous les ans!

• 6.000 morts recensés par l'Institut de métrologie et d'évaluation de la santé

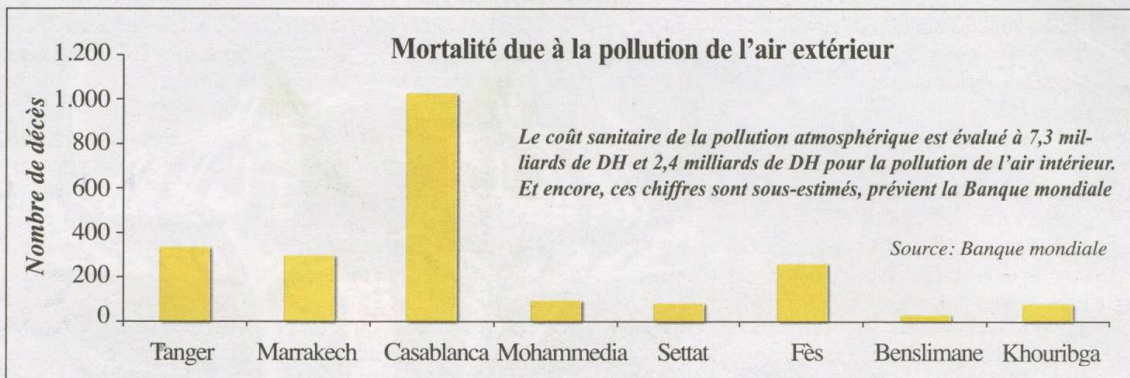
• Casablanca concentre la moitié des pertes

• Le coût sanitaire de la mauvaise qualité de l'air s'élève à 9,7 milliards de DH

CASABLANCA, Marrakech, Tanger... Loin des clichés touristiques, ce sont des endroits dangereux pour la santé parce que l'air y est nuisible. La pollution de l'air extérieur était à l'origine de 2.200 décès en 2014 dont pratiquement la moitié à Casablanca, révèle le rapport de la Banque mondiale sur le coût de la

dégradation de l'environnement. Et encore, ces chiffres sont loin de la réalité puisque l'analyse de la Banque mondiale porte sur huit villes seulement. L'Institut de métrologie et d'évaluation de la santé, lui, estime les pertes humaines à 6.000 sur l'ensemble du pays. Leur impact économique ainsi que la morbidité due à la

Mortalité due à la pollution de l'air extérieur



pollution atmosphérique sont évalués à 7,3 milliards de DH.

Le développement économique a des conséquences sur la nature puisqu'il s'est accompagné d'une hausse rapide des émissions de polluants. Il y a une prise de conscience plus forte qui se traduit notamment au niveau de la stratégie énergétique nationale. Cependant, au niveau des entreprises, il y a encore un effort considérable de sensibilisation et de formation à mener pour pousser les

du dispositif de prime à la casse mise en place pour pousser au renouvellement du parc n'est pas encore visible.

Pour les populations, la menace ne vient pas que de la pollution atmosphérique. L'usage domestique de combustibles pour la cuisson ou encore le chauffage, surtout en milieu rural, est extrêmement nocif. Au moins 18% des ménages ruraux ont utilisé du bois pour la cuisson en 2014. Cela expose 2,4 millions de personnes à une mauvaise qualité

Les industriels sur le banc des accusés

11,7 milliards de DH! La facture de la dégradation des ressources en eau est la plus lourde pour le Maroc. Elle équivaut à 1,26% du PIB. La surexploitation des eaux souterraines et le déversement des eaux domestiques et industrielles posent des problèmes majeurs. Le premier a un impact économique de 3,8 milliards de DH. Le rapport de la Banque mondiale épingle particulièrement les industriels. Les eaux usées qu'ils déversent dans la nature coûtent 3,3 milliards de DH aux contribuables. Tous les industriels ne sont pas à blâmer. L'OCP a investi 4 milliards de DH dans le recyclage des eaux usées et le dessalement de l'eau de mer. Comme la pollution de l'air, les problèmes d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement et d'hygiène sont sources de nombreuses maladies, à commencer par la diarrhée. Le coût sanitaire global s'élève à 3 milliards de DH dont 2,6 milliards de DH pour les maladies diarrhéiques et 469 millions de DH portent sur la malnutrition des enfants. □

opérateurs à adopter des technologies et des procédés moins dommageables à l'environnement. L'absence d'une réglementation contraignante et les décalages des politiques publiques – subvention du gaz butane – constituent des obstacles au changement. Les industries sont les premières à se retrouver sur le banc des accusés en termes de pollution.

Reste que la situation n'est guère relictante dans le secteur du transport. Il n'y a qu'à regarder le parc auto des sociétés de transport en commun par exemple pour s'en rendre compte. Les grands et les petits taxis sont également de gros pollueurs, sans citer un nombre important de véhicules particuliers qui représentent de véritables dangers pour la santé. Le parc des grands taxis est estimé à 45.000 et celui des petits taxis à un peu moins de 8.500 rien qu'à Casablanca. L'effet

de l'air. Les enfants de moins de 5 ans et les personnes âgées y sont les plus vulnérables. La pollution intérieure de l'air était responsable de près de 1.350 décès en 2014 pour un coût estimé à 2,2 milliards de DH. La majorité des décès sont causés par une cardiopathie ischémique, un accident vasculaire cérébral ou des infections aiguës des voies respiratoires inférieures.

Avec un impact global de 9,7 milliards de DH, la pollution de l'air contribue à hauteur de 29% au coût global de la dégradation de l'environnement. Mais attention, le coût sanitaire de la mauvaise qualité de l'air est sous-estimé, préviennent les rédacteurs du rapport. □

F. Fa

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com